

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

S.T. n° 94.099

L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 27 Octobre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

21 Octobre 1994

21 Octobre 1994

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints

MM. BARON, BENOIT, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CHABANEAU, DINDINAUD, GUEZENEC, LACOTTE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. RAULT, REVOLAT et SABATHIER, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme MONTRON par M. MOST  
Mme FONTAN par M. LE GUEUT  
M. MUSSETTI par M. MONNARD  
Mme PARROU par M. BERLAND  
M. POTENNEC par Mme PELTIER  
M. QUENTIN par M. REVOLAT

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALONSO, COASSIN, MARCONI, MOULINEAU et TAP

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 21  
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Locaux scolaires sur 1er Degré - Programme de travaux -  
Demande de subvention

**VOTE** : UNANIMITE

Par lettre en date du 28 Juin 1994, Monsieur le Président du

CONSEIL GENERAL demande le détail des opérations susceptibles d'être réalisées au cours de l'année 1995 dans les locaux scolaires du premier degré de ROYAN.

Les Services Techniques ont établi un programme de travaux pour un montant de 429.500 Francs TTC, réparti comme suit :

**Groupe scolaire MAINE GEOFFROY**

- Sécurité (alarmes, extincteurs, blocs autonomes de secours)	33.000 Francs
- Faux plafond chaufferie	20.000 Francs
- Grille de protection de deux salles	30.000 Francs
- Réfection des locaux (menuiseries intérieures, électricité, sanitaires, peinture des sols)	30.000 Francs
T O T A L	113.000 Francs

**Groupe scolaire de l'YEUSE**

- Création d'un abri pour jeux d'enfants	11.000 Francs
- Trottoirs d'accès de l'entrée maternelle	6.500 Francs
- Sécurité (alarmes, extincteurs, blocs autonomes de secours)	27.000 Francs
- Eclairage couloir	3.000 Francs
T O T A L	47.500 Francs

**Groupe scolaire JULES FERRY**

- Rideaux pare soleil	9.000 Francs
- Sécurité (alarmes, extincteurs, blocs autonomes de secours)	130.000 Francs
T O T A L	139.000 Francs

**Groupe scolaire LOUIS BOUCHET**

- Sécurité (alarmes, extincteurs, blocs autonomes de secours)	15.000 Francs
- Mise à niveau des robinets du bac central dans les sanitaires "petits"	30.000 Francs
- Traitement des façades	70.000 Francs
T O T A L	115.000 Francs

**Groupe scolaire LA CLAIRIERE**

- Sécurité (alarmes, extincteurs, blocs autonomes de secours)	15.000 Francs
---	---------------

Pour pouvoir bénéficier des subventions correspondantes, le Conseil Municipal doit se prononcer favorablement sur le programme énuméré ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la lettre de Monsieur le Président du CONSEIL GENERAL en date du 28 Juin 1994,
- VU l'avis favorable émis par la Commission des AFFAIRES SCOLAIRES réunie le 12 Octobre 1994,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le programme de travaux dans les locaux scolaires du premier degré à réaliser au titre de l'exercice 1995 pour un montant estimé à la somme de 429.500 Francs TTC
- de solliciter du CONSEIL GENERAL les subventions correspondantes au taux le plus élevé pour la réalisation du programme
- de financer les opérations qui seront subventionnées dans le cadre du budget pour l'exercice 1995

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**

le 7 Novembre 1994  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Secrétaire Général,

A. LARRAIN